

	<p align="center"><b>Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels</b> EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center"><b>DESCRIPTIF DE MODULE</b></p> <p align="center"><b>Année académique : 2022-2023</b></p>	
<b>Domaine</b>	Design et arts visuels	
<b>Filière</b>	Arts visuels	
<b>Titre du module</b>	<b>X7 eXploration 7</b>	
<b>Type de module</b>	Module avancé, obligatoire*, avec options	
<b>Code</b>	8X7	
<b>Type de formation</b>	Bachelor HES-SO en Arts Visuels	
<b>Crédits ECTS</b>	6 ECTS / Semestre	
<b>Semestre</b>	Automne, semestre 5	
<b>Lieu</b>	EDHEA – Ecole de design et haute école d'art du Valais	
<b>Prérequis</b>	Pas de prérequis	
<b>Langues principales</b>	Français, allemand et anglais	
<b>Caractéristique</b>	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 32 Règlement de la formation de base Bachelor et Master HES-SO, du 14 septembre 2020)	
<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Avancer dans l'acquisition et l'expérimentation de connaissances artistiques et techniques ; construire une pratique personnelle consciente des spécificités et des transversalités des enjeux artistiques contemporains.</p> <p>Durant le semestre 5, les étudiant-e-x-s choisissent 2 Unités dont une principale. Des entretiens individuels et collectifs, suivis de laboratoires, séminaires et visites accompagnent la conceptualisation et réalisation du projet personnel qui fera l'objet du jury semestriel. Deux workshops permettent de travailler de manière individuelle et/ou collective à la réalisation d'un travail autour de thématiques/pratiques/sites proposés par un-e-x artiste invité-e-x.</p>	
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	Les étudiants et étudiantes choisissent parmi l'ensemble des enseignant-e-s proposés un atelier secondaire qui vient en complément de l'atelier principal et permet d'apporter encore un autre regard sur le travail qui tient lieu de pré-diplôme. Il s'agit essentiellement pour les étudiants et étudiantes de confirmer les choix qui se sont dégagés durant les années précédentes, d'aller plus avant dans les expérimentations liées à une pratique et d'être capable de finaliser un projet digne d'être présenté publiquement.	
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	Chaque enseignant-e désigné-e par l'étudiant-e présente des modalités d'évaluation qui lui sont propres, mais un suivi régulier demeure une condition de validation du module.	
<b>Modalité de remédiation</b>	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur-e-x responsable du cours en question (Unité, laboratoire) selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible pour les workshops ni après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.	
<b>Enseignant-e-s</b>	Vincent Chablais (Unité Dessin : hors et sur papier), Kotscha Reist (Unité Peinture), Marie Velardi (Unité MELA : Multiples, éditions et livres d'artistes), Laurence Rasti (Unité Photographie), Christophe Fellay (Unité PALEAS), Jérôme Leuba (Unité VIMM), Marie Sacconi (Unité IPOS), Anne RoCHAT (Unité Performance)	
<b>Nom du/de la responsable du module</b>	Federica Martini, responsable Bachelor en Arts visuels	
<b>Descriptif validé le</b>	31.08.2022	
<b>Par</b>	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels	